

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 27 (1898)
Heft: 11

Artikel: Les langues vivantes [suite et fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES LANGUES VIVANTES

(Suite et fin.)

Professeur. — Chacun comprendra que l'application de cette méthode réclame de la part du maître deux choses : une connaissance approfondie de la langue parlée et une préparation spéciale.

Le maître qui n'aurait appris les langues vivantes que dans les livres ne connaîtrait suffisamment le langage usuel, celui de la conversation, ni dans son vocabulaire, ni dans sa prononciation.

Le principal écueil à éviter, c'est d'avancer au hasard, de procéder sans aucun plan, sans ordre. Il est indispensable, avant tout, que le professeur établisse la suite des mots, des exercices, des règles grammaticales, de sorte qu'il existe une gradation logique dans tous les éléments qu'il fait étudier. Comme cet ordre réclame la connaissance de la méthode et une préparation sérieuse de chaque leçon, il vaudra mieux généralement adopter, dès le principe, un bon manuel, tel que celui d'Alge, qui dispensera le maître d'un travail long, difficile et ardu. Le professeur y trouvera tous les éléments de la langue coordonnés avec mesure : vocabulaire, grammaire, leçons, devoirs avec exercices divers.

La leçon constitue pour le maître un travail ardu : il faut beaucoup d'attention pour ne pas sortir du cadre que l'on s'est tracé et pour se rappeler les matières à mettre en œuvre ; d'autre part, il doit parler constamment en s'efforçant de prononcer distinctivement chaque mot, chaque syllabe. Les efforts que demande la mise en pratique de la méthode occasionne une fatigue continuelle.

Que le maître se garde de se servir d'un vocabulaire tout fait d'avance qui n'aurait presque rien de commun avec la leçon elle-même. Il est avantageux de faire inscrire dans un cahier les mots nouveaux, comme nous l'avons déjà dit, car on retient beaucoup mieux les mots si nous les *voyons écrits* que si nous les avons *entendus* seulement. Mais n'admettons pas les listes de mots isolés, listes dressées préalablement.

Prononciation. — Le premier but que doit se proposer un professeur dans l'enseignement d'une langue vivante, avons-nous dit, c'est, à l'exemple de la mère, de familiariser les enfants avec la prononciation ; car c'est par la prononciation qu'il comprendra la langue ; le deuxième but c'est de l'amener à parler la langue. Il est donc de la plus haute importance que, dès le commencement, le maître prononce non seulement distinctement, mais correctement la langue qu'il est appelé à enseigner, puisque sa parole servira de modèle aux élèves. Du reste, il

n'est pas plus difficile d'habituer les élèves à une bonne prononciation qu'à un langage défectueux.

Dans la parole, on distingue deux éléments bien différents : l'accentuation propre à chaque langue, puis l'articulation que l'on donne à chaque syllabe. Il faut soigner l'un et l'autre.

Comment apprendrons-nous aux élèves à prononcer ? Serait-ce par des exercices de lecture, comme on l'a pratiqué généralement jusqu'ici ? Nullement, car les lettres d'un mot ne sauraient nous en indiquer la prononciation. Gardons-nous donc de débiter par des exercices de lecture. Mais, au commencement, lorsqu'un mot nouveau se présente dans les leçons d'intuition, le maître répètera ce mot, à plusieurs reprises s'il est difficile, et ce n'est qu'après cela que l'élève sera invité à le prononcer ; une fois que le mot est bien gravé dans l'oreille des élèves, il n'y a plus aucun inconvénient, à le lui présenter écrit au tableau ou imprimé dans un manuel.

Il est vrai que la mère apprend à parler à son bébé sans avoir recours à l'écriture, mais ce n'est pas une raison pour que nous nous privions de ce précieux moyen de graver mieux les mots dans l'esprit des enfants, pourvu que nous suivions l'ordre logique que nous prescrit la nature en s'adressant tout d'abord à l'ouïe par la parole, en second lieu, aux yeux par la lecture.

Il y a, dans chaque langue, des difficultés de prononciation plus ou moins grandes. Il ne suffira pas toujours de prononcer des mots modèles, ni même de les décomposer et d'en analyser les articulations. Il est à désirer que le professeur ait certaines connaissances phonétiques, qui lui fourniront les moyens d'amener l'élève à une prononciation la plus exacte possible.

« Il est évident, dit M. Guex, dans ses remarquables *Recherches phonétiques*, que, abstraction faite de la chute de la voix à la fin des phrases, chute qui varie considérablement suivant les langues et qu'il est des plus difficiles de saisir, il y a bien des finesses de prononciation et bien des nuances auxquelles l'enseignement doit renoncer d'emblée, s'il ne veut pas se perdre en route. Mais il est d'autres faits phonotiques qu'il importe de connaître et de faire connaître. »

Grammaire — Nous avons ici un double danger à éviter : celui de faire de la grammaire à *priori*, pour la grammaire, comme le pratiquait l'ancienne méthode, en débutant, par exemple, par l'étude complète de toutes les déclinaisons de la langue, avec toutes les exceptions, toutes les difficultés ; d'autre part, nous ne saurions, sans inconvénients, tomber dans le défaut opposé, celui de dédaigner, de négliger totalement la théorie grammaticale. Mais, la théorie ne doit venir qu'après la pratique, au fur et à mesure que l'élève en sentira le besoin. Ainsi, après avoir composé à plusieurs reprises des propositions avec le verbe *être*, l'élève comprendra mieux combien la connaissance de la conjugaison de ce verbe lui est indispensable ;

mais on se contentera d'en étudier d'abord l'indicatif présent. Plus tard, on abordera le passé, puis le futur. On procédera de même pour les autres conjugaisons. Tous ces paradigmes, toutes ces règles seront enseignés au tableau noir, par des exemples, par des propositions complètes, puis ils seront transcrits au cahier de l'élève.

Ne cherchons pas à familiariser nos élèves avec toutes les règles que nous rencontrons sur notre chemin : si nous devons nous évertuer à leur donner une excellente prononciation, il n'en est pas de même de la correction grammaticale. Cette correction ils ne sauraient l'acquérir que plus tard, par la lecture, par des exercices écrits, par une étude prolongée de la langue, étude qui ne saurait entrer dans le programme de la méthode intuitive.

Des répétitions périodiques sous une forme plus systématique contribueront à mieux graver les règles dans la mémoire.

Devoirs et exercices écrits. — La méthode que nous préconisons exclut les versions et les thèmes proprement dits, c'est-à-dire tout exercice oral ou écrit qui réclame l'intervention de la langue maternelle. Ces devoirs détourneraient les élèves du but à atteindre, celui de penser, de parler et d'écrire dans la langue étrangère.

Aux thèmes et aux versions en usage, on pourra substituer d'autres exercices, tels que :

a) Répondre par écrit aux questions faites sur un objet ou sur une image. On pourra contrôler ainsi le travail et le progrès de nos élèves ;

b) Faire des exercices écrits de permutations, en changeant le temps, le genre, le nombre des sujets ou des personnes mises en scène dans les tableaux Hœlzel ;

c) Reproduire une anecdote racontée par le maître ;

d) Résumer ou développer une description ;

e) Composer des phrases avec les mots du vocabulaire ;

f) Apprendre quelques chansons, des poésies, des contes, des anecdotes en rapport avec la matière que l'on vient d'étudier ; raconter un voyage, décrire un paysage dont on connaît le vocabulaire, etc., etc.

Le succès de cette méthode dépend en partie de l'application et du travail des élèves ; c'est pourquoi il faut faire en sorte de les y intéresser et surtout de les amener à travailler, par des répétitions, par des examens fréquents, par un contrôle sérieux leurs efforts.

Au bout d'une année ou deux au plus, le rôle de la méthode intuitive est fini. Elle aura donné tout ce qu'on peut en attendre légitimement, c'est-à-dire, la connaissance d'un vocabulaire plus ou moins étendu des termes usuels avec les règles essentielles de la grammaire, de manière que les élèves soient capables de soutenir une conversation commune. Il doivent

savoir à peu près ce qu'ils auraient appris par un séjour d'une année dans le pays où l'on parle la langue qu'ils étudient.

Pour le voyageur, pour le négociant, pour l'homme d'affaires, pour ceux qui n'ont pas à parler en public, ce résultat sera presque toujours suffisant.

Tel devrait donc être, nous semble-t-il, le programme des écoles primaires, secondaires, normales et des deux premières années de collège, pour les langues vivantes. Il est inutile de faire observer que les résultats varieront avec le nombre d'heures dont le professeur aura pu disposer, avec l'âge et le développement des élèves et, beaucoup aussi, d'après le savoir et le zèle du maître.

Après cela, si l'on peut poursuivre l'étude d'une langue vivante, la méthode changera. Ce n'est plus l'intuition qui en sera le centre, mais la lecture. Ainsi, dès la deuxième ou troisième année de collège, le programme sera complètement modifié.

Il serait superflu d'indiquer la répartition des matières, car cette répartition a peu d'importance. Contentons-nous de tracer la marche générale de cet enseignement avec les principaux exercices qui se rattachent à la lecture.

XI. Les lectures.

Le répertoire des mots acquis par l'intermédiaire des sens, doit s'élargir et se compléter en s'ouvrant aux termes littéraires, scientifiques ou techniques. On fera aussi une étude plus approfondie de la lexicologie et de la syntaxe de la langue étrangère, selon le but que l'on se propose d'atteindre. On pourrait reprendre en partie l'ancienne méthode avec les thèmes écrits, les versions, les compositions, les récitations de l'enseignement classique.

Cependant, comme notre élève comprend en partie la langue étrangère, il voudrait mieux ne pas le ramener trop souvent à sa langue maternelle, mais continuer à le faire penser, parler, et écrire dans la langue apprise. A cet effet :

a) On choisira un livre de lecture ou un recueil de morceaux choisis, bien gradués, que le maître lira à haute voix avant ses élèves pour les perfectionner dans la prononciation ;

b) Pour enseigner l'orthographe, il les invitera à préparer certains morceaux du livre qu'il leur dictera ensuite ;

c) Il complètera leurs connaissances grammaticales en expliquant les anomalies, les idiotismes, les difficultés que présentera occasionnellement le texte ;

d) Il les exercera à la rédaction soit en résumant un morceau, soit en développant une pensée, soit en imitant un modèle. Il évitera ainsi par ces exercices d'avoir recours à la langue maternelle ;

e) Si le temps et la force des élèves le permettent, on abordera les divers genres littéraires que l'on étudiera dans les auteurs classiques : genre épistolaire, narratif, descriptif etc. etc. pour en découvrir les règles et pour s'exercer à les appliquer, comme aussi pour étudier la littérature nationale dans son évolution historique.

Ces divers exercices oraux et écrits s'effectueront, règle générale, non dans la langue maternelle de l'élève, mais dans l'idiome que l'on enseigne. L'explication des mots nouveaux sera donnée au moyen de termes connus. Le recueil de morceaux choisis, ou quelque chef-d'œuvre classique, fournira les textes qui serviront de thème à ces divers exercices, qu'on aura soin de diversifier et de bien graduer surtout.

XII. Conseils divers.

Terminons cette étude sur l'enseignement des langues vivantes, dans les collèges, par un exposé très abrégé des vues et des conseils que nous rencontrons dans les manuels de pédagogie les plus connus.

Nous croyons superflu d'apprécier ces directions qui s'éloignent plus ou moins des idées que nous avons émises dans le cours de notre travail. Commençons par les jésuites.

La Pratique du Ratio studiorum pour les collèges estime que l'on doit suivre pour l'allemand, l'anglais, la même méthode que pour le latin et le grec, en étudiant : 1^o les mots ; 2^o la grammaire ; 3^o les locutions particulières ; 4^o la littérature des langues étrangères.

« On commencera l'étude des langues vivantes, en quatrième. Dans cette classe et en troisième, on insistera sur les *mots* tout en étudiant la *grammaire*. On prendra, par exemple, quelques racines et l'on formera les principaux composés et dérivés. Les élèves devront noter ces mots et les apprendre. On épargnera ainsi un temps précieux, souvent perdu à feuilleter le dictionnaire. Dans des exercices oraux, dans le thème dicté, on fera entrer soit les racines, soit les composés et dérivés déjà appris. Ce thème qui contiendra l'application de la leçon de grammaire, pourra être ainsi plus long, attendu que les mots sont déjà connus. »

« Il importe d'habituer de bonne heure les enfants à parler la langue vivante qu'ils ont choisie, nous dit le P. Passard. Le maître devra donc, dès le commencement, non pas enseigner en anglais ou en allemand, mais dire quelques phrases très simples, qu'il traduira en français si c'est nécessaire ; et il fera répéter. »

« En humanité et en rhétorique, le professeur expliquera les auteurs d'une manière plus large qu'en quatrième et en troisième. L'étude des racines, des composés et dérivés l'amènera directement à la propriété des termes ; et, dans l'explication

qu'il fera, il aura soin d'appeler l'attention des élèves sur les synonymes, sur la construction, sur les idiotismes et sur la partie de la grammaire étudiée en classe ; il insistera, en rhétorique particulièrement, sur les remarques grammaticales et les exceptions. »

L'interprète moderne du *Ratio* conseille en outre aux élèves :

a) De faire un résumé des règles grammaticales ;

b) De lire et relire les passages expliqués en classe, de recueillir les mots nouveaux dans un petit cahier, enfin d'user d'un recueil de mots allemands tels que celui de Bossert et Beck dans le but d'apprendre vite beaucoup de mots allemands.

Il conseille encore de faire usage d'un *Guide de la conversation*.

Les exercices qui lui semblent les plus utiles sont les exercices sur les mots et les phrases, exercices de déclinaison, de conjugaison, de conversation sur les textes expliqués et les thèmes corrigés, les thèmes d'imitation, thèmes d'application des règles ¹. En somme, la méthode du P. Passard conformément à l'esprit du *Ratio* ; est la même pour les langues vivantes que pour les langues mortes.

Consultons les pédagogues allemands les plus connus. Interrogeons Schiller, le célèbre directeur de gymnase de Giessen (Hesse). Nous trouverons tous les renseignements désirables dans la *Pédagogie à Giessen* de M. Collard.

Au gymnase de Giessen, on ne commence l'étude du français, qui est la seule langue étrangère obligatoire, qu'après deux ans de latin, c'est-à-dire en quatrième, mais on y consacre 5 heures par semaine la première année.

La grammaire est enseignée, dès la première année, d'après Pløetz. Le vocabulaire s'étudie dans un livre de lecture durant les trois années, puis dans des chefs-d'œuvre de la littérature française.

Des *extemporalia*, rattachés aux passages lus, se font dans toutes les classes.

Schiller ne veut pas qu'on traite les langues vivantes comme les langues mortes. Nous devons, dit-il en substance, apprendre non seulement à parler le français, mais encore à le *comprendre* quand on nous le parle. « La difficulté que nous éprouvons en pays étranger, consiste moins à nous exprimer qu'à comprendre ce qu'on nous dit. Il est donc de toute nécessité que le maître sache parler couramment la langue étrangère qu'il est appelé à enseigner. Il arrive trop souvent, que les professeurs étant incapables de parler les langues vivantes qu'ils enseignent, cherchent à donner le change nous dit Schiller, en y faisant de la phonétique et de la grammaire historique.

¹ La Pratique du *Ratio studiorum* pour les collèges par le P. Passard (Poussielgue).

Tandis qu'on étudie les langues anciennes pour les *lire*, on apprend les langues vivantes pour les *parler*.

La prononciation doit être l'objet de soins particuliers dès le début bien que l'on ne puisse aspirer à une perfection irréalisable.

Le célèbre directeur du gymnase de Giessen estime que la grammaire doit s'apprendre au moyen de cours concentriques. Pour apprendre les mots, le maître doit les prononcer lui-même, les faire prononcer par les élèves, les faire épeler et écrire au tableau. Ainsi le mot *parlé* doit précéder le mot *écrit*. L'écriture doit venir, dit M. Bréal, compléter ce que l'oreille a perçu d'une façon plus ou moins rapide.

Les élèves liront d'abord un livre de lecture renfermant de petites narrations, de courts récits historiques et des descriptions empruntées aux sciences naturelles et à la vie quotidienne. Ces premiers textes doivent être excessivement simples.

Dans les classes suivantes, on lira des œuvres propres à faire connaître aux élèves la vie actuelle et les questions qu'on y agite ou des œuvres qui offrent quelque rapport avec les auteurs latins et grecs qui figurent au programme, ainsi les drames de Racine lorsqu'on traduira Sophocle ; les lettres de M^{me} de Sévigné, lorsqu'on étudiera les lettres de Cicéron, etc.

Quant aux exercices écrits, on en fera peu ; mais il ne faudrait pas les bannir complètement. Ce sera surtout des *extemporalia*, ou la reproduction de morceaux lus, la rédaction de petites lettres et autres exercices de ce genre.

Les exercices oraux sont beaucoup plus importants : ce sont tour à tour des versions, des thèmes, la récitation de morceaux appris par cœur, le résumé d'un passage étudié en classe, une conversation sur un morceau expliqué, la reproduction d'un passage préparé à domicile et lu en classe par un élève, ou d'un récit fait en classe par le maître. Il vaut beaucoup mieux raconter un récit que le lire.

A ces exercices qui impliquent le maniement de la langue parlée, remarque M. Collard, et qui *apprennent la langue vivante par l'oreille*, il faudrait ajouter de vraies conversations sur un morceau lu, sur une leçon de choses, etc. en empruntant le thème à un livre de lecture, ou à un guide de voyages, ainsi que l'a fait parfois M. Schweitzer.

Consultons maintenant les *Instructions officielles* émanées des gouvernements français et allemand au sujet de l'enseignement des langues vivantes dans les collèges ou gymnases.

Commençons par l'Allemagne.

Le programme officiel édicté en 1892 assigne, comme but général, la compréhension des œuvres littéraires des trois derniers siècles, à l'exclusion des écrits plus difficiles, et une certaine facilité à manier la langue française soit de vive voix soit par écrit.

L'enseignement du français ne commence qu'après deux ans de latin ; mais il prend 4 heures la première année et il commence par des exercices pratiques de prononciation et de lecture et par l'acquisition du vocabulaire. Pour la grammaire on étudiera, cette première année, les conjugaisons régulières en se limitant à l'indicatif, comme aussi les auxiliaires *être* et *avoir*, puis le genre, le nombre etc. On traduira de vive voix et par écrit des morceaux du livre de lecture et on fera des exercices d'orthographe.

La deuxième année on continue ces exercices de prononciation, de lecture et l'on développera le vocabulaire.

Dans la lecture, les textes en prose doivent précéder les poésies, comme aussi les récits et les descriptions précéderont les autres genres littéraires.

Les *Instructions françaises* veulent que l'on commence par la langue usuelle, parce que toutes les autres langues commerciale, scientifique, littéraire, etc., en supposent la connaissance et dépendent d'elle.

Mais la France ne possédait que peu de professeurs vraiment allemands, lorsqu'on a introduit cet enseignement dans le programme ; et il n'est pas étonnant, dès lors, qu'on ait enseigné ces langues, comme les langues mortes.

Une langue s'apprend par elle-même, et pour elle-même et c'est dans la langue prise en elle-même, qu'il faut chercher les règles de la méthode.

La première condition à remplir, dans l'étude d'une langue vivante, c'est de se familiariser avec la prononciation.

Que le mot parlé, du moins au commencement, précède toujours le mot écrit. Que le professeur le dise d'abord devant la classe, qu'il le fasse dire ensuite par plusieurs élèves successivement, ou par tous les élèves ensemble.

Il faut se rendre maître tout d'abord de la syllabe accentuée, car l'accentuation est la clef de la prononciation. C'est de la bouche du maître que l'élève doit recevoir les sons de la langue étrangère. Tout en s'exerçant à bien prononcer un mot, on le grave dans sa mémoire.

Les *Instructions françaises* demandent, en outre, que l'on donne en tout premier lieu aux élèves les éléments de la langue, c'est-à-dire, les mots. On les groupera d'après l'analogie du sens. Ce sera d'abord des mots concrets répondant aux objets que l'enfant a sous les yeux, des substantifs auxquels on ajoutera bientôt des adjectifs indiquant des qualités extérieures et le verbe *être*. Alors avec ces deux simples questions : *Qu'est-ce ? Comment est ceci ?* on fera le tour de la salle d'école, de la maison paternelle, de la ville et de la campagne.

C'est là, en somme, le principe de la méthode intuitive, comme on peut le voir.

Au commencement, les thèmes écrits ne seront pas autre chose que la reproduction des exercices oraux qui viennent

d'être indiqués, ajoutent les mêmes *Instructions*. La version consistera à retrouver le texte que l'on vient de traduire. La version écrite proprement dite n'aura lieu que plus tard.

La grammaire accompagne tous ces exercices; mais on ne l'étudiera que lentement, au moyen d'exemples pour ne pas rebuter les élèves.

La lecture aura pour objet un recueil de morceaux choisis. On établira d'abord bien la prononciation et l'on veillera soit à l'accent du mot soit à l'accent de la phrase.

Tous les exercices précédents peuvent se compléter par un exercice de conversation, mais la conversation ne doit pas être la reproduction d'un livre de conversation ou d'une leçon apprise par cœur, mais le complément d'un autre exercice.

Terminons l'analyse de cette partie des *Instructions* par la reproduction du programme de la classe de Sixième (1^{re} année).

Prononciation et accentuation.

Exercices du vocabulaire. — Les mots sont dits à haute voix par le professeur; les élèves les répètent; les mots sont ensuite écrits au tableau, copiés par les élèves et appris par cœur.

Les élèves sont exercés à l'écriture allemande.

Les mots choisis parmi ceux qui sont les plus notés sont, autant que possible, présentés par séries se rapportant à un même ordre d'idées: le mobilier de la classe, les parties du corps, le vêtement, etc. Les substantifs allemands sont toujours précédés de l'article.

Exercices gradués de lecture.

Exercices oraux à l'aide des mots appris et des lectures faites.

Les noms de nombre. Petits exercices de calculs.

Poésies faciles apprises par cœur.

Dictée de mots connus des élèves.

Grammaire élémentaire.

Thèmes d'imitation, oraux et écrits, sur les mots et les phrases déjà connus.

Les actes et les mouvements de la classe sont commandés en langue étrangère.

R. H.

Annuaire de l'enseignement primaire pour la Suisse romande

PAR M. GERN (*Suite.*)

Nous continuons à emprunter à l'*Annuaire* les sujets traités dans les conférences de divers cantons avec les conclusions des rapports. Il est intéressant de voir ce que le corps enseignant de la Suisse pense sur les principales questions scolaires. Nous omettons tout naturellement le rapport de la Société pédagogique de notre canton.

Les questions les plus importantes traitées par les instituteurs bernois, en 1897, sont les suivantes :